



Réunion Groupe de Travail GPSO

GT4a : Aménagement du territoire et développement local

Type de document	Relevé de conclusions
Groupe de travail	GT4a (Gironde-Lot-et-Garonne)
Date de la réunion	13 octobre 2009
Lieu de la réunion	Bordeaux - Chambre d'Agriculture 33
Référence	GPSO-09-ISA-1-CRT-6039
Validé le 17 novembre 2009 par : les membres du groupe de travail	

- **Remarques sur le relevé de conclusions précédent**
 - Pas de remarque particulière. Le relevé de conclusions précédent est validé.
- **Présentation des décisions du COPIL du 17/09/09**
 - Ces décisions sont disponibles sur le site internet des GPSO, à l'adresse suivante : http://www.gpsso.fr/Communique_presse_COPIL_170909.pdf
- **Présentation de la grille d'analyse multicritères des enjeux environnementaux**
 - Les dernières évolutions de la grille sont présentées en séance. Ces évolutions prennent en compte les remarques des précédents Groupes de Travail (de septembre 2009) et des dernières Commissions Consultatives (septembre-octobre 2009).
 - La nouvelle grille est fournie sur la clé USB remise en séance.
 - La grille n'a plus vocation à évoluer en phase 1 des études GPSO. Toutefois, celle-ci pourra à nouveau évoluer dans le cadre de la phase 2, en 2010, lors de la recherche de tracés.

- **Présentation des cartes d'enjeux environnementaux**
 - Cartes d'enjeux non hiérarchisés : les participants effectuent des remarques en séance. Ces cartes sont encore perfectibles, des éléments restent à ajouter.
 - Cartes des enjeux hiérarchisés : la méthode retenue conduit à afficher d'importantes surfaces en enjeu fort à très fort, particulièrement pour les enjeux humains. La possibilité d'afficher plus de nuances sur ces cartes sera étudiée pour le prochain Groupe de Travail.

- **L'analyse environnementale des options du tronc commun du périmètre d'études**
 - Suite à la demande émise lors du précédent Groupe de Travail, RFF présente l'avancement des études relatives au choix de tronc commun, sur la base d'une analyse environnementale (milieux humain, physique, naturel et biologique, paysager, patrimoine culturel et archéologique), et d'une approche des coûts.
 - Ces éléments seront portés à la connaissance des élus, afin d'aboutir à une décision novembre 2009.